

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 18-sept.-2025 Date de révision 18-sept.-2025 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Clorvante 25 WDG

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 1002111

Numéro UN ou numéro

d'identification

3077

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 35586

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

En cas de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident d'urgence chimique :

- Appelez CHEMTREC de jour comme de nuit aux États-Unis et au Canada : 1-800-424-9300, en dehors des États-Unis et du Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés) } par Pour les urgences médicales uniquement :
- Appelez Albaugh LLC jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1-888-347-6732

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Non classé
Toxicité aiguë - cutanée	Non classé
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation des voies respiratoires	Non classé
Sensibilisation de la peau	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé

Danger par aspiration Non classé

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Conseils de prudence - Prévention

Wear eye and face protection

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer lf eye irritation persists: Get medical advice and attention

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Nom chimique	CAS No.	% en poids	Hazardous Material Information Review Act registry number	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
			(HMIRA registry #)	
Lactose Monohydrate	64044-51-5	61.73 - 65.55	-	
Florasulam	145701-23-1	24.3 - 25.8	-	
Sodium Carbonate Monohydrate	497-19-8	6.94 - 7.67	-	
Other Ingredients (non-hazardous)	N/A	3-5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon.

1002111 - Clorvante 25 WDG

Date de révision 18-sept.-2025

Ingestion Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Incendie majeur AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales

pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

O consideration and the second section of the secti

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Non applicable

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueSolideAspectgranulésCouleurbrun clairOdeurInodore

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH 6.9 - 7.4 1% in water **Point de fusion / point de** Aucune donnée disponible Non applicable

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Non applicable

d'ébullition

Point d'éclairAucune donnée disponibleNon applicableTaux d'évaporationAucune donnée disponibleNon applicableInflammabilitéAucune donnée disponibleNon applicable

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Non applicable Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible Non applicable Densité relative 0.56 - 0.60Aucun connu Solubilité dans l'eau Soluble dans l'eau Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu Coefficient de partage Aucune donnée disponible Non applicable Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Non applicable Température de décomposition Non applicable

Viscosité cinématiqueAucune donnée disponibleNon applicableViscosité dynamiqueAucune donnée disponibleNon applicable

Autres renseignements

Propriétés explosives Non applicable.
Propriétés comburantes Non applicable.

Point de ramollissementAucune donnée disponibleMasse moléculaireAucune donnée disponible

VOC content Non applicable

Masse volumique du liquideAucune donnée disponibleMasse volumique apparenteAucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Produit sans danger tel que fourni.

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau Produit sans danger tel que fourni.

Ingestion Produit sans danger tel que fourni.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun connu.

^{*}Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Aucun renseignement disponible

> 5,000 mg/kg > 5,000 mg/kg > 5.36 mg/l

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune classification n'est proposée, selon des données négatives concluantes.

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune classification n'est proposée, selon des données négatives concluantes.

Cancérogénicité Aucune classification n'est proposée, selon des données négatives concluantes.

Toxicité pour la reproduction Aucune classification n'est proposée, selon des données négatives concluantes.

STOT - exposition unique Aucune classification n'est proposée, selon des données négatives concluantes.

STOT - exposition répétée Aucune classification n'est proposée, selon des données négatives concluantes.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible.

Bioaccumulation La substance n'est pas bioaccumulable.

Facteur de bioconcentration (FBC) 0.8

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)

Numéro UN ou numéro 3077

d'identification

Désignation officielle de Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

Nom du polluant marin Florasulam.

Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre) DOT

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

Numéro UN ou numéro

d'identification

Nom officiel d'expédition Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Polluant marin Florasulam

Réglementé IATA

Numéro UN ou numéro 3077

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique Florasulam Code ERG 956

IMDG Réglementé

Numéro UN ou numéro 3077

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives 9

au transport

Groupe d'emballage Ш EmS-N° F-A, S-F

Dispositions particulières Stowage Category A

Polluant marin

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Date de révision 18-sept.-2025

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. AIIC

Légende :

HMIS

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers -

Risques pour la santé Inflammabilité 0

Dangers physiques 0 Protection individuelle

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL (Limite d'exposition de courte durée) **TWA** STEL

Valeur plafond Valeur limite maximale Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Environmental Protection Agency

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

U.S. National Toxicology Program (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 18-sept.-2025

Date de révision 18-sept.-2025

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique
